

A/B.-
TERRITOIRE
DU
RUANDA-URUNDI

Usumbura, le 16 octobre 1946.-

SERVICE DU SECRETARIAT

N° 5453 / SECQ-

OBJET:

Réduction tarifs voyageurs
en faveur enfants fréquentant
écoles de la Colonie.

*10 1059 / sec
81. 10. 46.
M. Defoumy
faire ci-dessus copie
et à l'écrit.*
Monsieur l'Administrateur Territorial (Tous),

aff. ch. 7. 11. 46.
J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint
copie de l'avis au public n° 226 publié par l'OTRACO (CEFAKI).

Veuillez en porter la teneur à la connaissance
de tous les résidents placés sous votre administration.-

Le Chef du Secrétariat du R.U.M. ROSMANT,

Rosmant
Adm. Territorial de 1ère classe.

A Monsieur l'Administrateur Territorial

à

RUHENGARI.-



HG./KSG:=-

O T R A C O
CHEMIN DE FER DU KIVU

Kalundu, le 9 Octobre 1946.-

AVIS AU PUBLIC N° 226.

REDUCTIONS VOYAGEURS - ATTESTATION.-

L'OFFICE D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS COLONIAUX "OTRACO" a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il sera nécessaire de remettre une attestation du modèle ci-après, pour bénéficier des réductions prévues sur les tarifs voyageurs en faveur des enfants européens et indigènes fréquentant les écoles de la Colonie, et des parents les accompagnant.-

=====

:
:
: A T T E S T A T I O N
:
: Le Directeur de l'Institut ou Collège de
:
: déclare que le nommé
:
: 1) se rend au Collège comme élève interne,
:
: 2) est élève interne de son établissement et que les vacances
:
: de commencent le et
:
: se terminent le
:
: 3) qu'il sera accompagné de ses parents.
:
: le
:
: LE DIRECTEUR,
:
: (*) Biffer les mentions inutiles.
:
: =====

LA DIRECTION.-